

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

**OBJET : Demandes de garantie d'emprunt formulées par l'OPH 13 HABITAT. Opérations :  
a/ acquisition en VEFA de 75 logements locatifs sociaux dénommés "Le Riau" et situés au 23,  
Boulevard Baptistin Cayol ( 13860 Peyrolles-en-Provence); b/ acquisition en VEFA de 25  
logements situés Route de Noves (13440 Cabannes) ; c/ acquisition en VEFA de 18 logements  
locatifs sociaux situés Chemin des Oullières (13410 Lambesc).**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'OPH 13 HABITAT sollicite le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour trois demandes de garantie d'emprunt d'un montant total 10.880.680,00 € (100% du volume total des emprunts). Les caractéristiques des prêts sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition en VEFA).

Par ailleurs, l'encours garanti auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône de l'OPH 13 HABITAT s'élevait au 01/01/2018 à 726.756.773,09 € Cet encours représente 56,76% de l'encours garanti des organismes HLM et 51,41% de l'encours total garanti.

Chacune de ces garanties d'emprunt votée par la Commission permanente du Conseil départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL